

DOMMAGES-OUVRAGE



PARIS

LYON

TOURS

GRENOBLE

MARSEILLE

NICE

CANNES

Une couverture  
en béton armé  
pour votre chantier.

Le spécialiste en assurances et financements  
qui met de la couleur dans la pierre.

**ODEALIM**

# Les garanties indispensables dans un seul contrat.

## Nos garanties...

La **Dommages-Ouvrage obligatoire (D.O)** & la **Responsabilité Civile (R.C) décennale des Constructeurs Non Réalisateurs (C.N.R)**

La D.O couvre **en dehors de toute recherche de responsabilité**, le préfinancement nécessaire à la réparation :

- ▶ des dommages matériels subis par les travaux assurés relevant de la R.C des constructeurs,
- ▶ ceux subis par les éléments d'équipement dissociables relevant de la garantie de « bon fonctionnement »,
- ▶ ceux subis par les ouvrages existants du fait des travaux neufs assurés,
- ▶ et les dommages immatériels consécutifs (ex : pertes de loyers, privation de jouissance,...).

La **Tous Risques Chantier (T.R.C)**

Applicable **uniquement pendant la période du chantier**, elle couvre :

- ▶ les dommages matériels subis par les travaux neufs et par les ouvrages existants du fait des travaux neufs,
- ▶ le coût des travaux de dépose, démolition, déblaiement, démontage, décontamination, nettoyage, étayage nécessaires à la réparation d'un sinistre garanti.

La **Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (R.C.M.O)**

Applicable **uniquement pendant la période du chantier**, elle couvre les conséquences pécuniaires de la R.C que peut encourir le Maître d'Ouvrage à la suite de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs subis par les tiers du fait de la réalisation des travaux (à l'exclusion des dommages causés par l'amiante).

## Pour

Les syndicats de copropriétés, les copropriétaires, les particuliers.

## Nos atouts



Force de négociation



Équipe dédiée



Proximité régionale



Espace client

odealim.com

ASSURCOPRO

ASSURGÉANCE

BATIASSURE

FIDENTIALP

JBSA

RIPERT  
DE GRISSAC

ROSELINE  
BRUN

Groupe de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu à Paris 01. Les cabinets Assurcopro Paris, Assurcopro Sud, Assur'Partenaires, Assurgéance, Batiassure, Fidentalp, JBSA, Ripert de Grissac et Roseline Brun sont immatriculés à l'Orias en qualité de courtier d'assurance respectivement sous les numéros 07001384, 07002075, 07019230, 07002557, 07003200, 07019218, 07008316, 10055023, 07004058, 07000241, 07000020 et 07002738 (vérifiable sur le site orias.fr). Chaque cabinet dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (acpr.banque-France.fr)

## Le petit plus d'Odealim

Une équipe est entièrement dédiée à la souscription et à la gestion de vos contrats D.O

N° VERT 0800 67 80 77

Mail : do@odealim.com

Choisissez en option la **protection juridique chantier** :

Elle peut être **amenée à jouer dans le cadre d'un contentieux** ne relevant pas des garanties précédentes, durant la période du chantier et dans les 24 mois après réception avec un maximum de 36 mois quel que soit le nombre de sinistres déclarés ou de procédures engagées.

Tarifez tous vos chantiers en ligne sur [odealim.com](http://odealim.com).

Optez pour la mise en place simplifiée par abonnement à une police « cadre » pour la tarification et la gestion de vos assurances chantier.

ODEALIM